

Insee Analyses

Hauts-de-France



N° 30

Novembre 2016

14 000 emplois salariés dans les activités sportives en Hauts-de-France

Fin 2013, 14 000 salariés travaillent dans l'un des 6 400 établissements du secteur du sport en Hauts-de-France. Majoritairement gérés au sein d'associations ou d'établissements de petite taille, ces emplois sont principalement implantés dans les territoires urbains, sur le littoral et dans le sud de l'Oise en lien avec l'hippodrome de Chantilly. Au cœur de l'emploi sportif, les métiers de moniteurs, éducateurs et sportifs professionnels affichent un profil essentiellement jeune et masculin. Les contrats de travail sont souvent courts et le recours à la multi-activité particulièrement fréquent. En dehors du cas singulier d'une partie des sportifs professionnels, les salaires sont, en moyenne, plus faibles que dans l'ensemble des professions intermédiaires.

Patricia Antoine, Jean-Marc Mierlot, Insee

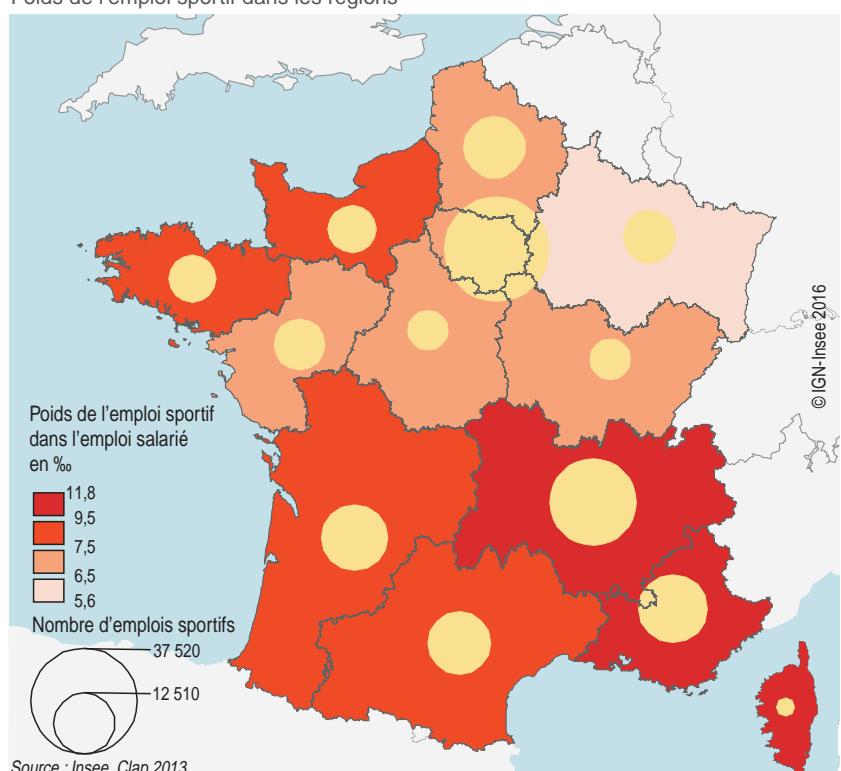
Vecteur d'éducation, d'intégration et favorisant la mixité sociale, la pratique d'une activité sportive présente également des bienfaits pour la santé reconnus par de nombreuses études. De plus en plus médiatisée, elle s'intensifie depuis plusieurs années. Seize millions de licences ont ainsi été délivrées en France en 2013, soit près de deux millions de plus qu'en 2001.

D'un point de vue économique, cette pratique, aussi bien licenciée qu'extérieure au champ fédéral, génère des emplois liés à l'encadrement sportif, à la fabrication d'articles de sport et à leur vente. On compte en France métropolitaine, en 2013, près de 115 000 établissements dont l'activité principale est exercée dans le domaine du sport au sens large : clubs de sport, gestion d'installations, commerce ou fabrication d'articles de sport (*méthodologie*), employant 170 000 salariés.

En Hauts-de-France, près de 14 000 salariés travaillent dans l'un des 6 400 établissements de ce secteur, soit 7,2 % des effectifs tous secteurs confondus, classant la région au 9^e rang des treize nouvelles entités régionales (7,7 % en France métropolitaine). Si on restreint le champ d'observation aux activités directement liées à

1 L'emploi sportif plus représenté dans les régions montagneuses ou maritimes

Poids de l'emploi sportif dans les régions



la pratique du sport (clubs de sport, gestion des installations sportives, enseignement de disciplines sportives), on compte près de 9 200 emplois salariés dans la région.

Urbanisation et géographie : deux déterminants essentiels du poids de l'emploi sportif

À l'échelle des régions métropolitaines, le développement de l'emploi sportif répond prioritairement à deux logiques complémentaires. D'une part, il correspond à une demande déterminée par les besoins de la population locale : les plus gros volumes d'emplois sportifs se trouvent dans les régions les plus peuplées. D'autre part, les atouts naturels des territoires sont des facteurs favorables à la création de nombreux emplois dans ce secteur. Le caractère montagneux ou maritime d'une zone est déterminant pour l'essor d'activités de loisirs sportifs. La Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes occupent ainsi les premières places du classement selon la part des emplois sportifs dans le système productif local (*figure 1*).

Ces deux logiques s'exercent également à l'échelle de la région.

Les territoires les plus urbanisés de Lille, Amiens, Roubaix - Tourcoing et Valenciennes comptent les plus gros volumes d'emplois sportifs. Ils sont également les plus peuplés et comptent de nombreux usagers des services rendus par les professionnels du sport, apparentés aux loisirs. En lien avec cette demande potentielle élevée, c'est souvent dans ces zones que sont implantées les structures d'équipements sportifs les plus importantes, les plus gros clubs ou les filières d'excellence et de haut niveau, qui génèrent de nombreux emplois.

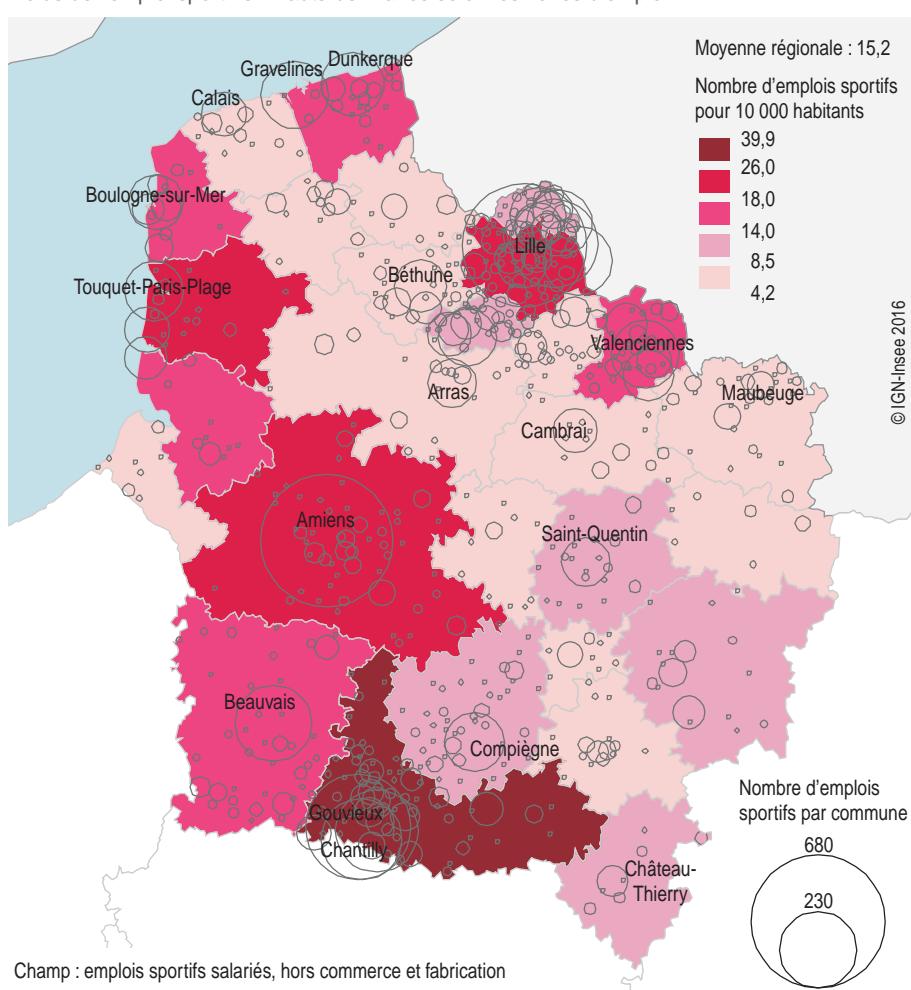
La plus forte représentation des emplois sportifs dans les zones bordant la mer est également avérée à l'échelle de la région. La zone d'emploi de Berck - Montreuil se classe ainsi au 2^e rang régional pour le taux d'emplois sportifs, avec 25 salariés du secteur du sport pour 10 000 habitants contre 15 en moyenne régionale. De nombreux points de concentration d'emplois sportifs sont aussi présents tout le long du littoral (*figures 2 et 2bis*).

L'hippodrome de Chantilly : un équipement structurant pour l'emploi sportif de la région

La région Hauts-de-France présente en outre une spécificité liée à un pôle de renommée mondiale dans le domaine de l'équitation au sud de la région, dans la zone d'emploi de Roissy - Sud Picardie. C'est sur ce territoire que le taux d'emplois sportifs est le plus élevé : il culmine à 40 emplois salariés pour 10 000 habitants. La présence de l'hippodrome de Chantilly a ici une incidence déterminante. Les activités équestres regroupent en effet près de 10 % des salariés du sport employés dans l'ensemble de la région, concentrés dans quelques communes du sud de l'Oise telles que Gouvieux, Chantilly ou Lamorlaye. Parmi les salariés des activités sportives de la zone de

2 Des emplois sportifs plus présents en zone urbaine ou maritime, et autour de l'hippodrome de Chantilly

Poids de l'emploi sportif en Hauts-de-France selon les zones d'emploi



Roissy - Sud Picardie, 57 % sont employés dans l'une des nombreuses sociétés d'entraînement ou clubs hippiques de ce territoire. De ce fait, cette zone se classe au deuxième rang, après celle de Lille, selon le nombre de salariés employés dans le secteur du sport, chacune comptant respectivement 1 727 et 1 541 emplois sportifs. Si la zone de Lille compte 3,7 fois plus d'emplois que Roissy - Sud Picardie toutes activités confondues, elle n'en compte que 1,1 fois plus, s'agissant des emplois du sport.

Un secteur en développement qui repose sur des petites structures

Bénéficiant du développement de la pratique sportive, l'emploi dans les établissements du secteur s'est accru ces dernières années malgré un contexte économique difficile dans la région. Entre fin 2008 et fin 2013, le secteur compte 1 500 emplois salariés de plus en Hauts-de-France, dont la moitié hors commerce et fabrication, alors que la région a perdu 50 000 postes salariés toutes activités confondues sur la même période. Ce sont les petites structures, de moins de dix salariés, qui ont profité le plus, affichant les hausses d'emploi les plus marquées. Les établissements du secteur du sport se caractérisent par une diversité de structures, comprenant aussi bien des enseignes commerciales d'articles de sport de grande envergure que des

fabricants de matériel, des clubs professionnels ou des associations sportives locales.

Parmi ces établissements, le milieu associatif occupe une place importante. Sur le champ restreint au cœur de l'activité du secteur, 50 % des établissements ont un statut associatif et cette proportion atteint 82 % s'ils emploient un ou plusieurs salariés. Majoritairement de petites tailles, les associations sportives concentrent néanmoins la moitié des emplois salariés du secteur de la région.

Hormis les services sportifs des grandes villes ou les clubs professionnels, peu d'établissements emploient plus de cinquante salariés. Ainsi, dans la région, seulement 6 % des salariés du secteur sportif travaillent dans des structures dont l'effectif est supérieur à 100 contre 42 % tous secteurs d'activités confondus. À l'inverse, 48 % des salariés du sport sont employés au sein d'établissements comptant moins de dix salariés contre 18 % dans le reste de l'économie régionale.

Des métiers diversifiés

Les emplois générés par les activités sportives sont de nature très diversifiée. Majoritairement exercés dans des clubs sportifs, on trouve également des métiers du sport, à hauteur de 40 %, dans des structures d'administration publique, de loisirs ou de santé.

Au cœur du secteur du sport, la moitié des emplois est occupée par des professions intermédiaires, en forte surreprésentation, dont les deux tiers sont des moniteurs et éducateurs sportifs ou des sportifs professionnels.

Cadres, employés et ouvriers totalisent ensemble l'autre moitié des emplois. Les cadres, le plus souvent directeurs de structures, occupent 10 % des emplois du secteur, contre 18 % dans l'ensemble des activités de la région. Les employés sont également moins représentés que dans l'ensemble de la population active, à hauteur de 20 % des emplois du secteur, traduisant le fait que les fonctions administratives sont plus souvent prises en charge par le bénévolat que dans le reste de l'économie. Représentant environ 15 % des postes de travail, les ouvriers exercent leur métier principalement au sein des installations sportives importantes. On les trouve notamment dans les services sportifs des structures administratives locales, dans les clubs professionnels ou les centres d'entraînements. Ils occupent des fonctions techniques et sont répartis dans un grand nombre d'établissements.

Moniteurs, éducateurs et sportifs professionnels, des métiers essentiellement jeunes et masculins

Souvent née d'une passion, l'entrée dans un métier de moniteur, éducateur ou sportif professionnel passe principalement par la pratique sportive et les réseaux tissés au cours de celle-ci. Le profil démographique de ces métiers est ainsi le reflet de celui des pratiquants en structure fédérale. Deux moniteurs, éducateurs ou sportifs professionnels sur trois sont des hommes, part comparable à celle observée parmi les licenciés. C'est 15 points de plus que pour l'ensemble de la population active occupée où, à chaque tranche d'âge, les proportions d'hommes et de femmes sont presque équivalentes. Concernant les métiers sportifs, si les hommes sont avant tout en poste avant 40 ans, ils restent représentés dans des proportions comparables à la population active masculine passé cet âge. À l'inverse, si la féminisation de ces métiers est moindre à tous les âges, la sous-représentation des femmes est encore plus marquée après 30 ans, comparée à leur place dans l'ensemble des actifs (*figure 3*).

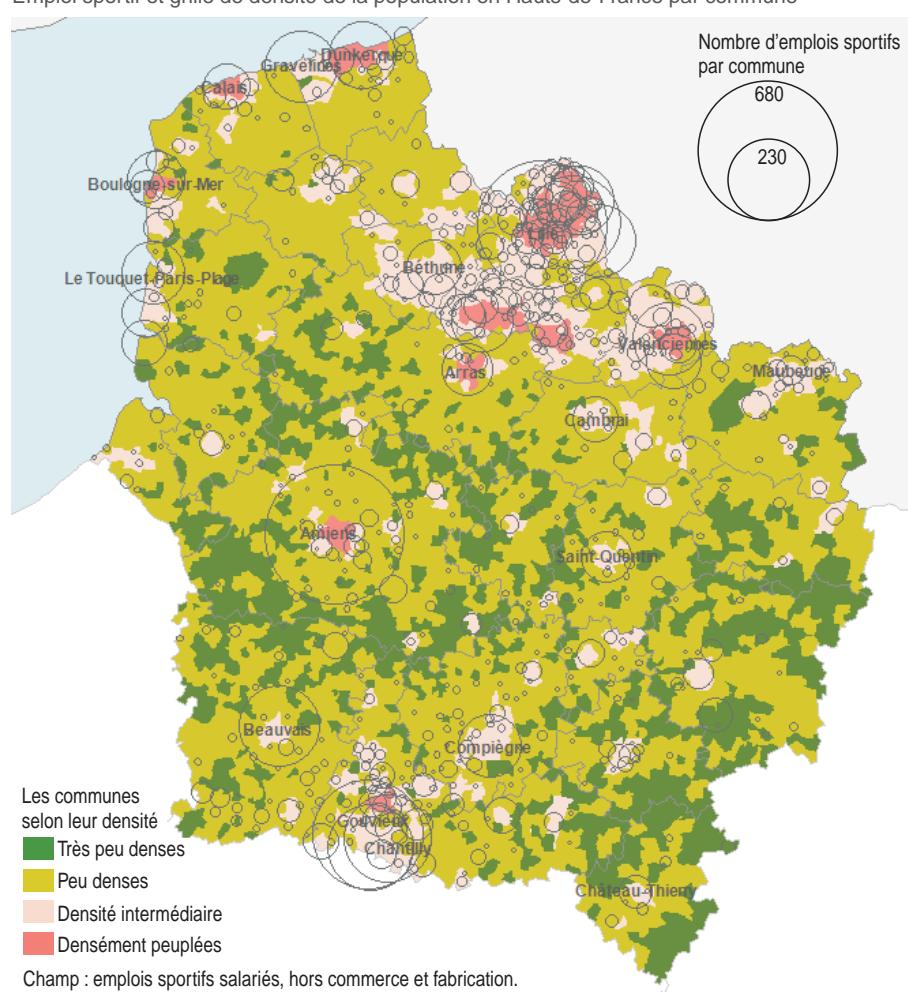
Les contraintes liées à la pratique de ces métiers contribuent à dessiner un profil démographique plus masculin. Elles expliquent également la plus grande part de jeunes dans ces métiers que dans l'ensemble de la population active en emploi : 40 % ont moins de 30 ans, contre 21 % dans l'ensemble des actifs occupés. Si la jeunesse des actifs du sport peut être considérée comme un atout face à la problématique du renouvellement des salariés liée aux départs en retraite, elle pose la question du déroulement des carrières au sein du secteur.

Un niveau de diplôme élevé, mais des contrats moins stables

Du fait de leur plus jeune âge mais aussi de l'obligation posée par le législateur de posséder un diplôme déterminé pour enseigner les

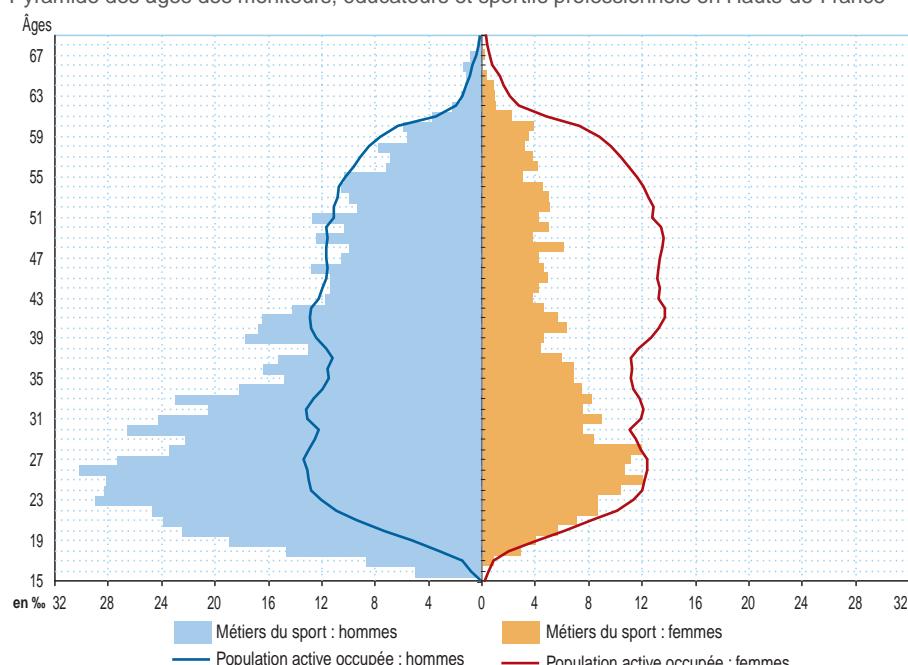
2bis Des emplois sportifs à proximité des grands bassins de consommation

Emploi sportif et grille de densité de la population en Hauts-de-France par commune



3 Des métiers sportifs jeunes et masculins

Pyramide des âges des moniteurs, éducateurs et sportifs professionnels en Hauts-de-France



Source : Insee, DADS 2013.

disciplines sportives, les professionnels du sport sont plus diplômés que l'ensemble de la population active en emploi. C'est parmi les titulaires du baccalauréat que l'écart est le plus grand : en 2012, 35 % d'entre eux possèdent ce diplôme, contre 20 % dans l'ensemble. Ils sont également surreprésentés, mais dans de plus faibles proportions, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur : 37 % disposent d'un diplôme universitaire en 2012 (33 % dans l'ensemble de la population active en emploi). De plus, le niveau de diplôme de ces personnes est en hausse depuis 2007 : 31 % d'entre elles étaient diplômées de l'enseignement supérieur et le niveau le plus fréquent était alors le baccalauréat (36 %). À l'inverse les professionnels ne possédant aucun diplôme sont en recul. Ils représentaient 18 % en 2007 contre 14 % cinq ans plus tard.

Ce haut niveau de diplôme ne garantit pas pour autant de meilleures conditions d'emploi. L'accès à un métier du sport passe en effet souvent par des contrats moins stables qu'en moyenne dans les autres secteurs de l'économie régionale. Les employeurs recourent davantage à des contrats courts pour pourvoir les postes de moniteur, d'éducateur sportif, ou de sportif professionnel. En Hauts-de-France, ceux-ci représentent 27 % des contrats des métiers sportifs (CDD, emplois aidés) contre 10 % tous métiers confondus. La part des emplois plus durables est de ce fait beaucoup plus faible. Parmi l'ensemble des actifs exerçant un métier du sport, seuls 57 % sont détenteurs d'un contrat à durée indéterminée. Cette proportion s'élève à 77 % tous métiers confondus.

De nombreux emplois à faible volume d'heures

Au-delà du type de contrat, des temps de travail en moyenne plus courts caractérisent le domaine du sport. En 2013, le nombre de postes à temps complet est largement majoritaire dans l'ensemble de l'économie de la région (66 % des postes) mais ne concerne que 46 % des postes de moniteur et éducateur sportif ou sportif professionnel. Les femmes sont les plus concernées par ce phénomène, occupant moins d'un poste à temps complet sur trois. Exercer dans plusieurs postes de travail au cours de l'année, successivement ou simultanément, est aussi une caractéristique plus répandue. Parmi les salariés du sport de la région, seuls 57 % n'ont occupé qu'un poste au cours de l'année 2013 alors que cette part atteint 74 %

dans les autres métiers. Ce taux élevé de multiactivité, est, là encore, plus marqué chez les femmes, surtout à partir de plus de deux postes dans l'année. Les emplois à faible volume d'heures ou à très courte durée sont par conséquent très nombreux. En 2013, ils représentent 55 % des postes féminins et 34 % des postes masculins du sport contre 23 % de l'ensemble des emplois salariés de la région. Tout comme pour les autres métiers, la multi-activité parmi les métiers du sport concerne davantage les jeunes âgés de moins de 35 ans. Ces différentes situations génèrent une mobilité élevée dans un secteur où la sécurisation des parcours professionnels devient un enjeu principal. La pérennisation de l'emploi après un premier poste et les moyens d'accéder à un poste à plus haut niveau de responsabilité en sont les premiers déterminants.

Des salaires horaires moyens moins élevés que dans l'ensemble des professions intermédiaires

Malgré des conditions d'emploi souvent moins favorables que dans les autres secteurs d'activités, le salaire horaire moyen des moniteurs, éducateurs et sportifs professionnels de la région apparaît plus élevé qu'en moyenne. En 2013, il est de 16,90 euros, contre 12,80 euros pour l'ensemble des salariés des Hauts-de-France. Mais ce chiffre est très influencé par les rémunérations d'une partie des sportifs ayant des contrats dans des clubs professionnels, de football notamment. En dehors des clubs pro-

fessionnels, le salaire horaire moyen s'établit à 12,40 euros, soit 13 % de moins que dans l'ensemble des professions intermédiaires de la région (14,30 euros), catégorie socioprofessionnelle dont ces métiers dépendent. Ce constat témoigne de l'hétérogénéité des situations et des fortes disparités rencontrées dans le secteur du sport. ■

Méthodologie

Pour définir le sport au sens large on retient les activités suivantes extraites de la NAF : Gestion d'installations sportives (9311Z), Activités de clubs de sports (9312Z), Activités des centres de culture physique (9313Z), Autres activités liées au sport (9319Z), Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (8551Z), Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport (7721Z), Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé (4764Z) et Fabrication d'articles de sport (3230Z)

et au sens restreint (hors commerce et fabrication) : Gestion d'installations sportives (9311Z), Activités de clubs de sports (9312Z), Activités des centres de culture physique (9313Z), Autres activités liées au sport (9319Z), Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (8551Z).

4 Des situations de travail différentes de celles de l'ensemble de la population active

Indicateurs de situation des emplois sportifs en Hauts-de-France

	Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels			Population active en emploi		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Part des actifs âgés de moins de 30 ans	39	42	40	21	21	21
Part des actifs âgés de plus de 50 ans	11	14	12	23	23	23
Part des sans diplômes	16	11	14	21	20	21
Part des titulaires du baccalauréat	33	39	35	19	21	20
Part des diplômés de l'enseignement supérieur	37	39	37	29	37	33
Part des salariés	88	89	88	89	94	91
Part des postes non annexes	76	53	68	94	86	90
Part des postes à temps complet	55	31	47	83	57	69
Part des actifs sous contrat à durée indéterminée	56	59	57	76	78	77
Part des actifs sous contrat à durée déterminée	25	24	24	6	11	9
Salaire horaire moyen*	12,40	12,30	12,40*	14,00	11,40	12,80

*hors clubs sportifs professionnels (16,90 euros y c. clubs sportifs professionnels).

Lecture : parmi les moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels, 39 % des hommes ont moins de 30 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2012, DADS 2013.

Insee Hauts-de-France
130, avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier

ISSN : 2492-4253
© Insee 2016

Crédit photos : Insee Hauts-de-France

Pour en savoir plus

- Antoine P., Mierlot J.-M., « En Hauts-de-France, une bonne accessibilité aux équipements sportifs les plus courants 2016 », *Insee Analyses Hauts-de-France* n°31 novembre 2016
- Desgouttes S., Bertrand P., « Sport et animation : des métiers que l'on exerce jeune et qui se féminisent », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n°27, mai 2015
- « Les chiffres-clés du sport », DRJSCS, septembre 2015
- D'Andréa N., « L'emploi dans les activités sportives en Bretagne. Des salariés amenés à cumuler contrats et employeurs », *Le Flash d'Octant* n°149, mars 2009
- <http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/>, rubrique Statistiques

